

Ce document contient des renseignements essentiels sur les titres de série A du Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Canoe (le « Fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Canoe Financial LP au 1-877-434-2796 ou à l'adresse info@canoefinancial.com, ou visitez le www.canoefinancial.com.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu			
Code du fonds :	Frais de souscription (GOC3501) Frais de souscription réduits (GOC3531)	Gestionnaire du fonds :	Canoe Financial LP
Date de création de la série :	6 février 2010	Gestionnaire de portefeuille :	Canoe Financial LP
Valeur totale du Fonds au 30 avril 2017 :	34 323 982 \$	Distributions :	Mensuelles, le ou vers le dernier jour ouvrable du mois
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,64 %	Placement minimal :	2 500 \$ initial, 50 \$ additionnel

Dans quoi le Fonds investit-il?

Le Fonds d'obligations de sociétés canadiennes Canoe a pour objectifs de générer un flux continu de revenu, en investissant principalement dans des titres à revenu fixe canadiens, et de préserver le capital. Le Fonds investit au plus 30 % de son actif dans des émetteurs situés à l'extérieur du Canada.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du Fonds au 30 avril 2017. Ces placements changeront au fil du temps.

Dix principaux placements (30 avril 2017)

1. Loblaw Companies Ltd., 6.65%, 2027/11/08	8,2 %
2. Transcanada Pipelines Ltd., 6.89%, 2028/08/07	7,7 %
3. Canadian Imperial Bank of Commerce, 3.42%, 2026/01/26	6,1 %
4. Fortified Trust, 2.67%, 2021/07/23	6,0 %
5. Bruce Power LP, 2.844%, 2021/06/23	6,0 %
6. Chip Mortgage Trust, Callable, 2.33%, 2020/04/29	5,8 %
7. Great-West Lifeco Finance LP, 5.691%, 2067/06/21	5,8 %
8. TD Capital Trust IV, Variable Rate, 2108/06/30	5,1 %
9. Consumers Gas Company Ltd., 6.10%, 2028/05/19	4,8 %
10. Real Estate Asset Liquidity Trust, 0.010%, 2026/05/12	3,9 %

Pourcentage total des 10 principaux placements 59,4 %

Nombre total de placements : 38

Répartition des placements (30 avril 2017)

Titres à revenu fixe de qualité	94,5 %
Actions	4,6 %
Trésorerie	0,2 %
Total des actifs de portefeuille	99,3 %
Autres actifs et passifs net	0,7 %
Valeur liquidative	100,0 %

Répartition par secteur (30 avril 2017)

Titres à revenu fixe de qualité	94,5 %
Actions	4,6 %
Trésorerie	0,2 %
Total des actifs de portefeuille	99,3 %
Autres actifs et passifs net	0,7 %
Valeur liquidative	100,0 %

Quels sont les risques associés à ce Fonds?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

Canoe Financial LP estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est **faible**.

Le niveau de risque est établi en fonction de la fluctuation des rendements du Fonds d'une année à l'autre. Il ne prévoit pas la volatilité future du Fonds. Il peut être modifié au fil du temps. Un fonds associé à un faible niveau de risque peut tout de même perdre de l'argent.

Faible	De faible à moyen	Moyen	De moyen à élevé	Élevé
--------	-------------------	-------	------------------	-------

Pour de plus amples renseignements sur le niveau de risque et les risques pouvant avoir une incidence sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

Aucune garantie

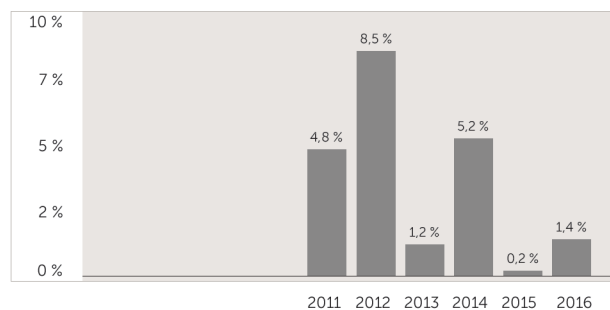
Comme la plupart des fonds, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du Fonds?

Cette section indique le rendement des parts de série A du Fonds au cours des 6 dernières années civiles. Les frais du Fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

Rendements annuels

Ce graphique illustre le rendement des parts de la série A du fonds au cours de chacune des 6 dernières années civiles. Le fonds n'a perdu de sa valeur pendant aucune de 6 années. Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce Fonds dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.



Meilleur et pire rendements sur 3 mois

Ce tableau indique, le meilleur et le pire rendements des parts de la série A du Fonds pour une période de 3 mois au cours des 6 dernières années civiles. Le meilleur et le pire rendements sur 3 mois pourraient être supérieurs ou inférieurs dans le futur. Songez à la perte que vous êtes disposé à assumer à court terme.

	Rendement	Période de 3 mois se terminant le	Si vous investissez 1 000 \$ au début de la période
Meilleur rendement	4,67 %	30 septembre 2010	votre placement augmenterait à 1 047 \$
Pire rendement	-2,70 %	31 juillet 2013	votre placement chuterait à 973 \$

Rendement moyen

Depuis la création de la série, les unités de cette série du fonds ont généré un rendement annuel composé de 4,8 % ce qui signifie que si vous aviez investi 1 000 \$ dans le Fonds au moment de sa création, votre placement vaudrait aujourd'hui 1 383 \$.

À qui le Fonds est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- investissent de moyen à long terme
- recherchent un potentiel de revenu et de gains en capital offert par des titres canadiens à revenu fixe
- ont un niveau de tolérance au risque faible.

Vous ne devriez pas investir dans ce fonds si vous investissez à court terme ou à moins d'être prêt à accepter la perte éventuelle d'une partie de votre placement.

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des unités de série A du Fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Lorsque vous achetez des unités du fonds, vous devez choisir le moment où les frais de souscription seront payés. Informez-vous sur les avantages et les inconvénients de chaque option.

Option de frais d'acquisition	Ce que vous payez		Comment cela fonctionne
	En pourcentage (%)	En dollars (\$)	
Frais de souscription initiaux	De 0 % à 5 % du montant investi	De 0 \$ à 50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie	<ul style="list-style-type: none"> • Vous négociez ces frais avec votre représentant. • Les frais de souscription sont déduits du montant de votre placement initial et sont remis à la société de votre représentant.
Frais de souscription réduits	Si vous vendez : Moins de 1 an après l'achat : 3,0 % Moins de 2 ans après l'achat : 2,5 % Moins de 3 ans après l'achat : 2,0 % Par la suite : néant	De 0 \$ à 30 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ vendue	<ul style="list-style-type: none"> • Les frais de rachat réduits sont à taux fixe et sont fondés sur le coût initial de vos titres. Ils sont déduits du produit de la vente et remis à Canoe Financial si vous vendez votre placement dans les trois années suivant l'achat ou changez l'option de souscription de votre placement. • Lorsque vous investissez dans le fonds, Canoe Financial verse à la société de votre représentant une commission d'au plus 2,5 % • Vous pouvez substituer à vos titres des titres de série A achetés selon l'option frais de souscription réduits d'autres fonds Canoe en tout temps sans payer les frais de rachat réduits qui s'y appliquent.

2. Frais du fonds

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du Fonds.

Au 31 décembre 2016, les frais des unités de série A du fonds représentaient 1,65 % de sa valeur. Cela correspond à 16,50 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

	Taux annuel (en pourcentage de la valeur du fonds)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion (qui comprennent la commission de suivi), des frais d'administration et des frais d'exploitation du fonds. Canoe Financial a renoncé à certains frais de la série. Autrement, le RFG aurait été plus élevé.	1,64 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du Fonds.	0,01 %
Frais du fonds	1,65 %

Renseignements sur la commission de suivi

La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du Fonds. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Canoe Financial LP verse la commission de suivi à la société de votre représentant. Elle est prélevée sur les frais de gestion du Fonds et calculée en fonction de la valeur de votre placement. Le taux dépend de l'option de frais d'acquisition que vous choisissez.

- **Frais de souscription initiaux** – jusqu'à 0,50 % de la valeur de votre placement annuellement. Cela correspond à 5 \$ pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.
- **Frais de souscription réduits** – jusqu'à 0,25 % pour les trois premières années et 0,50 % par la suite selon la valeur de votre placement chaque année. Pour les trois premières années, cela correspond à 2,50 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie. Après trois années, les frais peuvent s'élever jusqu'à 5,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie.

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du Fonds.

Frais	Ce que vous payez
Frais d'opérations à court terme	Vous pourriez devoir payer 2 % de la valeur courante des titres si vous les vendez ou les échangez dans les 30 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.
Frais d'échange	Votre société de placement peut vous demander jusqu'à 2 % de la valeur courante des titres que vous échangez.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour obtenir plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Canoe Financial ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Canoe Financial LP
Suite 3900, 350 – 7th Avenue SW
Calgary (Alberta) T2P 3N9

Téléphone : 1 877 434 2796

Courriel : info@canoefinancial.com

Site Web : www.canoefinancial.com

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.